

**GROUPE SCOLAIRE « Michel Clavier »**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE du 2 mars 2017**

**Étaient présents :**

**Équipe pédagogique :**

Mme GRETHEN (maternelle et direction) , Mme LE COCQUEN (CP/CE1) , Mme FOURNIER (CE2/CM1/CM2)

**Mairie**

M. DARNIS, maire, M. WARDEGA, adjoint au maire

**Représentants des parents d'élèves**

Mme TOURNEREAU, Mme VASSEUR, Mme FRICHETEAU, Mme GILLARD

**D.D.E.N. :** M. ARRAMBOURG

**Étaient excusés :**

Mme BARRANCO, inspectrice de l'éducation nationale

Mme Rivard, psychologue scolaire

Melle TAFFOREAU, directrice de l'ALP

**Était absent :**

M. ARRAMBOURG, DDEN

**La séance est ouverte à 18h05**

**1. Prévission des effectifs année scolaire 2017/2018**

9 PS / 3 MS / 16 GS / 9 CP / 9 CE1 / 10 CE2 / 6 CM1 / 11 CM2

Ces effectifs peuvent évoluer en fonction de certains déménagements et des demandes d'orientation en établissements spécialisés obtenues ou non.

prévission des répartitions :

PS/MS/GS : 28      CP/CE1/CE2 : 9+9+5 : 23      CE2/CM1/CM2 : 5+ 6+ 11 : 22

**2. Exercice PPMS intrusion**

L'exercice a eu lieu le 13/11/16.

Comme cela avait été évoqué au premier conseil d'école, le scénario a été « allégé ». Les élèves avaient pour consigne de se cacher au mieux dans les salles de classe en cas de problème à l'extérieur pour que personne ne les trouve.

L'exercice s'est déroulé dans le calme, les élèves ont bien joué le jeu et se sont bien cachés.

Il est à noter que le système d'alerte choisi (alerte par sms de la directrice) n'est pas judicieux, le réseau ne passant pas toujours entre les 3 classes et le téléphone ne s'entend pas forcément.

La mairie a depuis acheté 2 cornes de brume car le signal de cette intrusion doit être différent de la sonnerie alarme incendie.

Mme Grethen informe la mairie qu'il faudrait de plus installer des verrous internes dans les classes afin de pouvoir s'enfermer de l'intérieur.

Il est convenu avec la municipalité de faire un point avant le prochain exercice afin de mieux le préparer et de le rendre optimum.

**3. Présentation du LSU (livret scolaire unique)**

C'est un outil numérique qui rend compte aux parents des acquis et des progrès de leur enfant. Il est identique du CP à la 3ème au niveau national, ce qui permet une meilleure lisibilité pour les parents, les enseignants, et un meilleur suivi d'une classe à l'autre ou d'une école à l'autre en cas de déménagement.

Il est constitué des bilans périodiques, des bilans de fin de cycle et des attestations obtenues (ASSR1 et 2, PSC1...)

**Les bilans périodiques font état :**

- des acquis et des progrès des élèves par discipline, avec 4 mentions
- des principaux éléments du programme travaillés
- des parcours éducatifs
- des éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement mises en place

L'utilisation de ce livret sera obligatoire pour l'ensemble des enseignants à partir de septembre 2017.

Mme FOURNIER a commencé à utiliser ce livret pour ses bilans. Elle les trouve facile d'utilisation mais regrette le fait de ne pouvoir entrer qu'un seul item par discipline, ce qui peut faire penser aux parents que seule une compétence a été travaillée. Elle précise que ce n'est pas le cas, mais le livret est fait de telle sorte qu'une seule compétence ne peut être entrée. La compétence travaillée principalement sera donc entrée pour chaque bilan. Ceci dans le but de clarifier et simplifier au maximum la lisibilité pour les parents.

#### **4. Liaison école/collège**

La classe de Mme FOURNIER bénéficiera de l'intervention de l'infirmière scolaire du collège de Contres. Elle viendra 2 demies-journées pour apprendre aux élèves à porter secours. Mme Fournier, en amont, aura travaillé les notions de protection et d'alerte.

Mme FOURNIER a eu une réunion avec les professeurs de collège pour échanger des progressions et programmations entre le CM2 et la 6ème afin d'avoir une meilleure liaison. Une visite du collège aura lieu fin mai ou début juin. Seuls les élèves de CM1 et CM2 iront visiter le collège. Le principal adjoint viendra présenter le collège un soir. Des portes ouvertes auront lieu au collège un samedi matin et une réunion d'informations sera organisée par le collège au cours de la première semaine de rentrée en septembre.

#### **5. Projet d'école et activités pédagogiques**

Dans le cadre du projet d'école, les 3 classes de l'école participent au salon de littérature de jeunesse de Saint-Gervais-la-forêt. Les auteurs et illustrateurs Philippe Jalbert (pour la maternelle) et Sophie Dieuaide (pour les CP/CE1 et CE2/CM1/CM2) viendront le jeudi 9 (pour les grands) et vendredi 10 (maternelle) à l'école. Le thème du salon est « les émotions livrent leurs couleurs ».

Mme Grethen remercie les services de la DSDEN (direction des services départementaux de l'éducation nationale) pour la subvention de 450 euros allouée pour ce projet.

Un décroisement de toute l'école aura lieu tous les jeudis après-midi de cette période. Les élèves participeront à des ateliers langagiers, artistiques, musicaux autour de ce thème. Les productions des enfants seront exposées lors de la fête de l'école au mois de juin.

Une comédienne, Céline Moreau, interviendra tous les vendredis de cette période (sauf le 10 mars) afin de proposer aux élèves des ateliers d'expression théâtrale autour des émotions. Chaque classe est prise par demi-groupe en alternance sur l'ensemble de la journée.

Les élèves de maternelle et de CP/CE1 assisteront à un spectacle intitulé « Même pas peur du noir » le 6 avril à la salle des fêtes.

Mme FOURNIER se déplacera à Blois pour voir une pièce de théâtre au mois de mai.

La classe des CE2/CM1/CM2 se rendra le 10 mars au CDER (centre départemental d'éducation routière) afin de passer l'ASSR1 (attestation scolaire de sécurité routière). Un entraînement vélo est prévu dans la cour de l'école vendredi 3 mars.

Ce même jour (10 mars), Mme LE COCQUEN profitera du car pour se rendre à Blois à la Maison du Parc (anciennement ferme de Brisebarre).

Les élections de délégués au sein de chaque classe se sont déroulées en décembre. Un débat autour du thème de l'école (achats de matériel, mise en place d'activités..) a eu lieu, d'abord par classe, puis les délégués ont fait un compte-rendu public à toutes les classes devant l'ensemble des élèves.

Un journal de l'école va bientôt paraître. Il a été écrit par des groupes d'élèves mélangés de la maternelle au CM2. 3 groupes se sont répartis les thèmes des nouveaux locaux et de la maternelle, du décroisement de Noël et des élections de délégués. Les enfants ont fait les photos, les « interviews », les textes, la mise en page sur l'ordinateur, aidés des services civiques.

#### **6. ALP et TAP**

Mme TAFFOREAU ayant eu un empêchement, il est convenu de reporter ce point au 3ème conseil d'école.

#### **7. Questions des parents**

De nombreuses questions portant sur l'ALP et les TAP et Melle TAFFOREAU étant absente, il est décidé que les parents pourront rencontrer M. le maire, M. Wardega et Melle Tafforeau pour traiter des questions très pointues.